



## Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

273 | Janvier-Juin

Coexistence des mondes ruraux et des agricultures

---

# À la recherche du paysan résilient

Éléments de réflexion sur une notion à la mode

*In search of the resilient peasant. Reflections on a fashionable notion*

**Benoît Lallau**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/7726>

DOI : 10.4000/com.7726

ISSN : 1961-8603

### Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2016

Pagination : 139-170

ISBN : 979-10-300-0065-8

ISSN : 0373-5834

### Référence électronique

Benoît Lallau, « À la recherche du paysan résilient », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 273 | Janvier-Juin, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/com/7726> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.7726>

---

© Tous droits réservés

# À la recherche du paysan résilient

## Éléments de réflexion sur une notion à la mode

Benoît Lallau<sup>1</sup>

### Introduction

2014 avait été décrétée année des agricultures familiales par la FAO, agricultures célébrées comme des vecteurs essentiels de la lutte contre la faim, le sous-emploi, la pauvreté, les dégradations environnementales. En 2015 l'adoption des Objectifs du développement durable (ODD), en suite aux Objectifs du Millénaire pour le développement a été accompagnée par un nouveau plaidoyer pour un soutien à ces agricultures (FAO, 2015). Un tel retour en grâce des paysans<sup>2</sup> interroge, assurément, après des décennies de soupçons d'archaïsme et de condamnation à une inéluctable disparition, au nom de la modernité. 2014 et 2015 peuvent aussi être considérées comme les deux années de consécration de la résilience dans le monde de l'humanitaire et du développement, puisque cette notion est au centre des deux publications majeures dans ce monde, le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2013), et le *Rapport sur le développement humain* (PNUD, 2014), et en première ligne dans les discours et les pratiques des principaux bailleurs.

Il y a là deux faits majeurs pour les paysanneries, deux faits qu'on ne peut dissocier. Cet article propose ainsi d'explorer les liens entre la reconnaissance

---

1. Maître de conférences HDR, Université de Lille 1, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE), benoit.lallau@univ-lille.fr

2. Nous emploierons indifféremment ici les expressions « agriculteurs familiaux » et « paysans », usuellement définis par les liens organiques entre famille et unité de production et le primat du travail familial (Bélières *et al.*, 2015).

du rôle des agriculteurs familiaux dans la lutte contre les principaux maux affectant l'humanité, et la montée en puissance de la rhétorique de la résilience dans le développement agricole. En d'autres termes, quelle peut être la portée, analytique et normative, d'une « résilience des paysans » ? Pour répondre à cette question, nous proposons une réflexion en trois temps. Il faut d'abord comprendre pourquoi et comment la résilience a pu devenir une notion incontournable dans les mondes de l'urgence et du développement, il faut ensuite interroger sa portée pour l'analyse des risques en agriculture, une portée partagée entre dangers et potentialités (section 1). Dès lors que l'on veut la mobiliser pour rendre compte des situations et évolutions des agricultures paysannes, les défis de l'opérationnalisation se posent, et requièrent des positionnements conceptuels et méthodologiques clairs (section 2). Mais plus encore que des choix méthodologiques, c'est une mise en politique que l'usage de cette notion exige, tant la résilience des paysans peut être suscitée ou au contraire mise à mal par des politiques publiques et des stratégies d'entreprise. Elle renvoie alors, inévitablement à des chocs et des choix de modèles de développement agricole et rural (section 3).

## I - Le paysan résilient, vieille figure ou héros moderne ?

Si les définitions de la résilience foisonnent ces dernières années (encadré 1), elles renvoient toutes à l'idée d'entités humaines (depuis la personne jusqu'à la nation, le spectre est large !) faisant face au malheur, que celui-ci soit brutal (les « désastres ») ou plus supportable mais aussi plus étale (la pauvreté, par exemple). "*Resilience is about people's ability to cope with life's difficulties*" propose ainsi Levine (2014 : 2) ; autrement dit, la résilience serait une capacité à faire face à l'adversité, *i.e.* à un ensemble large de risques et de chocs. Deux premières questions émergent de cette première tentative de définition. Tout d'abord, comment la résilience est-elle devenue incontournable dans les discours et les appuis des bailleurs ? Ensuite, alors qu'elle est présentée comme novatrice et inédite par ces bailleurs, apporte-t-elle vraiment quelque chose de nouveau à l'analyse du risque en agriculture, une analyse déjà riche et ancienne ?

### 1 - La résilience, nouvelle doctrine des bailleurs

S'il est n'est pas possible de retracer ici la longue et plurielle histoire de la notion, un détour par son émergence dans le champ du développement est néanmoins indispensable. Deux idées dominent alors : celle d'un élargissement au-delà des seuls « désastres », et celle d'un engouement.

### a - L'extension du domaine de la résilience

En première analyse, l'usage de la résilience par les bailleurs ne provient pas du domaine agricole, mais plutôt de l'intérêt croissant accordé aux « désastres » dans les discours et les pratiques des institutions internationales (Revet, 2009). Cet intérêt n'est pas nouveau, se développant dès l'après-guerre. Mais c'est durant les années 1990 (décrétées décennie internationale de la lutte contre les désastres naturels) et plus encore durant les années 2000 que le « désastre » est réellement monté en puissance dans la rhétorique des organisations internationales, s'appuyant à partir de 1999 sur l'UNISDR (*United Nations International Strategy for Disaster Reduction*)<sup>3</sup>. Et c'est sous l'impulsion du changement climatique, lent « désastre » ponctué d'un surcroît d'événements extrêmes, que l'horizon catastrophiste s'est généralisé et que l'usage de la résilience s'est répandu dans les discours institutionnels. Il s'agit alors, pour susciter des communautés, des villes ou des nations résilientes, d'associer réponse et préparation à la crise.

Mais la question agricole et alimentaire a aussi à voir avec cette diffusion institutionnelle de la résilience, précisément dans cette volonté de mieux relier les dimensions *ex-ante* et *ex-post* des crises, de dépasser l'usuel clivage urgence-développement. Des tentatives pour un tel dépassement se retrouvent dès les années 1990 dans l'approche dite LRRD (*Linking Relief, Rehabilitation and Development*), suscitée par l'Union européenne. Elles s'inscrivent aussi dans la démarche, promue par le PNUD durant les années 2000, du relèvement précoce (*early recovery*), conçue comme une étape transitoire entre l'anormalité de la crise et la normalité du développement ; ou encore dans la *twin track approach* de la FAO (Pingali *et al.*, 2005), conçue dans le but de mieux mettre en cohérence l'aide alimentaire d'urgence et la réduction durable de l'insécurité alimentaire.

Il est un troisième élément important qui va favoriser l'essor de la résilience. Dans un contexte de contraction de l'aide, le « bon » modèle de lutte contre tous les désastres, du tsunami à la faim ordinaire, est désormais en priorité celui qui accroît la rentabilité des dollars engagés (*value for money*). Plus que jamais, l'amélioration du ratio coûts-bénéfices est durant les années 2010 un thème central des débats sur l'aide. L'argument de l'efficacité devient alors essentiel, mettant en balance le coût de l'action d'urgence, celui de l'action précoce, et celui d'une action préventive estimée moins coûteuse (Venton *et al.*, 2012). La résilience, qui se fonde en substance sur les capacités

---

3. L'action de l'UNISDR a conduit à l'adoption du Cadre d'action de Hyogo 2005-2015, « pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes » (Nations unies, UNISDR, 2005). Il a été prolongé en 2015 par le cadre d'action de Sendai.

d'action locales et sur l'action *ex-post* autant qu'*ex-ante*, va rencontrer dans ces débats un écho croissant.

USAID : Resilience is the ability of people, households, communities, countries, and systems to mitigate, adapt to, and recover from shocks and stresses in a manner that reduces chronic vulnerability and facilitates inclusive growth (USAID, 2012).

UE : La résilience est la capacité d'une personne physique, d'un ménage, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, à s'adapter et à se remettre rapidement à la suite de tensions et de chocs, tels que des sécheresses, des violences, des conflits ou encore des catastrophes naturelles (Union européenne, 2012).

FAO : Resilience is the ability to prevent disasters and crises or to anticipate, absorb, accommodate or recover from those that impact nutrition, agriculture, food security and food safety (and related public health risks) in a timely, efficient and sustainable manner. This includes protecting, restoring and improving structures and functions of food and agricultural systems under threat (FAO, 2011).

PNUD : Transformative process of strengthening the capacity of men, women, communities, institutions, and countries to anticipate, prevent, recover from and transform in the aftermath of shocks, stresses and change (Winderl, 2014).

#### **Encadré 1 - Quatre définitions institutionnelles de la résilience**

Ainsi, faisant initialement référence à la capacité de se rétablir et de rebondir suite à un choc majeur, dans la lignée des approches « physiques » de la notion, la résilience a de plus en plus été considérée comme capacité d'apprendre et de s'adapter (en particulier dans les contextes de crise prolongée ou de pauvreté), puis comme capacité d'anticiper et prévenir, ce que montrent bien les définitions institutionnelles de l'encadré 1. L'intégration devient alors le nouveau discours de la méthode humanitaire, le moyen d'atteindre cette nouvelle fin que constitue la résilience : il s'agit d'intégrer les domaines de compétences (sécurité alimentaire, santé, assainissement) dans des programmes transversaux, de décloisonner les acteurs de l'urgence et ceux du développement, de mieux coordonner l'action sur un même territoire, et de dépasser les catégories usuelles de financement que sont la lutte contre la pauvreté, l'adaptation climatique et la préparation aux désastres (Grünewald et Warner, 2012).

#### *b - Et tous s'emparèrent de la résilience*

Une telle ambition n'est pas sans risque ni difficulté, et ce qui ressort des premières expériences de terrain montre la difficulté de mettre en œuvre l'intégration (Grünewald, 2014 : 225). Le décloisonnement n'est facile ni pour des bailleurs très compartimentés, ni pour des ONG organisées selon les

lignes de financement usuellement imposées, donc très segmentées. Un autre risque est de postuler que tous les objectifs pourraient être atteints en même temps, sans dispersion des énergies ni contradiction entre ces objectifs.

De telles difficultés pèsent toutefois peu face à l'engouement dont bénéficie désormais la notion, un engouement qui a débuté dans le monde anglophone de l'aide (Department for International Development et USAID en tête), s'est poursuivi au sein de l'Union européenne (2013), puis s'est généralisé à l'ensemble des bailleurs onusiens et nationaux. La FAO fait ainsi de la résilience des systèmes alimentaires un élément majeur de sa stratégie et de son plaidoyer pour le financement des politiques agricoles. Et, à partir du moment où l'ensemble des bailleurs sont peu ou prou convertis à la résilience, celle-ci se diffuse aussi tout naturellement au sein des ONG, tantôt par conviction, tantôt par obligation (Frankenberger *et al.*, 2014). Convaincues ou non, toutes les ONG dépendantes des financements des bailleurs, intègrent désormais la résilience dans leurs *concept notes*, leurs fiches de postes, leurs évaluations.

La résilience étant conçue comme outil d'intégration de la lutte contre la pauvreté, de l'adaptation climatique et de la préparation aux désastres, les régions du monde concentrant ces différents maux constituent des zones d'expérimentation prioritaires pour les politiques et les programmes s'en réclamant. Parmi celles-ci, on trouve les zones littorales vulnérables de l'Asie du Sud, les pays de la Corne de l'Afrique, ou encore la frange sahélienne de l'Afrique subsaharienne. Citons, parmi les initiatives phares, SHARE (*Supporting the Horn of Africa's Resilience*) et AGIR, l'Alliance globale pour l'initiative résilience, initiée en zone sahélienne par l'Union européenne, ou encore le plan « Faim zéro » lancé en 2013 par les dirigeants d'Afrique de l'Ouest. À chaque fois, la volonté affichée est d'aborder conjointement les causes conjoncturelles et chroniques des crises alimentaires.

## 2 - La résilience en agriculture : quoi de neuf ?

Les agriculteurs, nombreux dans ces zones vulnérables, tout comme ils demeurent majoritaires dans le décompte des populations souffrant de l'insécurité alimentaire, sont donc très concernés par cet engouement et sont ciblés par de nombreux programmes prorésilience. La résilience serait-elle si novatrice pour ces paysans ?

### *a - La gestion des risques en agriculture, une vieille histoire*

Bien loin des vieux *a priori* de fatalisme et de passivité, les paysans n'ont pas attendu la mode de la résilience pour faire face aux risques et s'y

adapter<sup>4</sup> et leurs pratiques ont fait l'objet d'une très abondante littérature au sein de diverses disciplines. Une revue exhaustive de cette littérature est ici impossible ; nous pouvons nous limiter à quelques mots-clés, très souvent mobilisés : flexibilité, diversification, complexité, mobilité. Ils apparaissent directement ou indirectement dans le tableau 1, tableau à lire selon une double clé d'entrée. En premier lieu, y sont distinguées pratiques adoptées *ex-ante*, avant que les risques ressentis ne se réalisent, de manière à réduire ces risques ou leurs incidences, et les actions menées *ex-post*, lorsqu'il s'agit de faire face aux conséquences de la survenue d'un aléa. En second lieu, il est courant de séparer les actions défensives des actions offensives ; les premières ont pour objectif premier de sécuriser ou de sauvegarder l'existant ; les secondes se fondent sur une volonté de modifier, voire de rompre avec l'existant de l'exploitation agricole.

	<i>Ex ante</i> : La gestion des risques	<i>Ex-post</i> : Faire face à l'aléa
Actions défensives	<i>Pratiques d'assurance</i> (épargne de précaution, <i>statu quo</i> technique, gestion de la fertilité, entraide...) <i>Pratiques de dispersion</i> (pluriactivité, associations culturelles, dispersion des parcelles, mobilité des troupeaux...)	<i>Pratiques de décapitalisation</i> (réduction des dépenses, désépargne, intensification de l'usage des ressources naturelles, vente de matériel et de stocks...)
Actions offensives	<i>Pratiques d'évitement</i> (investissements agricoles, aménagements hydrauliques, anti-érosifs, agroforestiers, spécialisation dans une culture contre-aléatoire...)	<i>Pratiques de rupture</i> (modification des systèmes d'activités, exode rural temporaire ou définitif...)

Sources : Desjeux, 1987 ; Couty, 1989 ; Milleville, 1989 ; Davies 1993 ; Mollard, 1999 ; Dedieu et Ingrand, 2010 ; Darnhofer *et al.*, 2010 ; Bathfield *et al.*, 2013

**Tableau 1 - Exemples courants d'adaptation aux risques dans la littérature « agricole »**

Si on a déjà beaucoup observé et écrit sur cette question, qu'apporte alors la notion à la compréhension du risque en agriculture ? Elle semble porteuse d'une vraie menace, de même qu'elle ouvre des perspectives potentiellement intéressantes.

4. Mortimore (1989 : 214) a par exemple cette expression fort juste, lorsqu'il parle des peuples sahéliens, de systèmes d'activités caractérisés par une "*uncertainty-as-norm*", et donc conçus pour s'adapter à cette incertitude.

*b - De la vulnérabilité à la résilience, un glissement dangereux ?*

La menace est mise en exergue par de nombreux travaux très critiques. En premier lieu, elle serait dangereuse car conservatrice par nature. Cela lui viendrait de ses racines dans les approches écosystémiques. Les idées mises en avant sont alors le retour au *statu quo ante*, le maintien des fonctions essentielles du système, le cycle adaptatif. Ce dernier véhicule la conception d'un système retrouvant automatiquement son équilibre, suite à une perturbation, grâce à un processus adaptatif spontané et d'éventuelles bifurcations. Il n'y aurait donc pas de crise, que de nécessaires et spontanés ajustements. On voit là le potentiel très conservateur d'une duplication, telle quelle, au social et son risque d'incapacité à penser le développement, qui peut être considéré comme une perturbation, une modification de ce qui fonde le système initial (Lallau, 2011). Les analystes des *social-ecological systems* (regroupés notamment au sein de la *Resilience Alliance*) ont toutefois tenté d'éviter cet écueil, en élargissant leur conception de la résilience : d'une approche fondée sur l'idée de persistance, en phase avec les premiers écrits issus de l'écologie, puis sur celle d'adaptabilité, ils ont peu à peu intégré la capacité à se transformer comme caractéristique d'un système résilient (Walker *et al.*, 2004). Ce faisant, ils rendent ainsi la notion plus compatible avec les analyses du changement et du développement issues des sciences sociales.

En deuxième lieu, la résilience serait dangereuse car fondée sur une vision individualiste du social. Cette critique se fonde sur une autre racine du concept, celle des approches psychosociales centrées sur l'individu et ses capacités à faire face à un événement ou une succession d'événements négatifs, voire traumatisants, tel un conflit armé, le décès d'un proche, une maltraitance, etc. Avec le risque de considérer une personne toujours capable d'affronter l'adversité, au sein d'un système qui n'a pas à être changé. D'où le soupçon de n'être qu'une nouvelle forme de pensée néo-libérale, appliquée à la gestion des risques cette fois, et conduisant à rechercher ce héros moderne que serait l'individu résilient (Joseph, 2013). Elle constituerait en quelque sorte l'aboutissement d'un glissement analytique : d'une vulnérabilité conçue comme produit des structures économiques et sociales, ou tout au moins de pressions macrosociales (Blaikie *et al.*, 1994), on serait passé à une vulnérabilité conçue, sous l'influence des travaux des économistes, comme un enfermement largement induit par les comportements des individus eux-mêmes (Dercon, 2005), puis à la capacité de ces derniers à se sortir d'un tel enfermement. La résilience mènerait ainsi à construire le mythe du « pauvre résilient », à penser que ce pauvre est toujours capable de s'en sortir, dès lors que l'on suscite la mobilisation de ses ressources internes, et sans qu'il soit nécessaire de s'attaquer aux inégalités, aux dominations.

En troisième lieu, c'est le risque d'injonction que porte la résilience qui est mis en accusation (Revet, 2011). Cette injonction renvoie les populations locales à leur responsabilité : puisqu'elles disposent de capacités d'action, il leur revient de les mobiliser pour faire face à leurs difficultés. Elle recèle un double danger, celui d'une illusion d'une part, d'un alibi d'autre part. L'illusion consiste à penser que dans toutes les situations, les individus, ou mieux, les communautés trouveront en eux-mêmes les ressorts nécessaires pour affronter l'adversité, qu'il convient simplement de susciter leur *empowerment*. C'est là qu'est l'alibi : si les populations pauvres disposent de la capacité à dépasser l'adversité, il suffit de promouvoir l'émergence de groupes pertinents localement, au sein desquels le capital social et, partant, la résilience pourront se développer. Les populations locales seraient donc considérées comme potentiellement capables de faire face aux risques et aux chocs, et c'est ici qu'apparaît une autre forme d'injonction : du « Débrouillez-vous », on passe au « On va vous expliquer comment vous débrouiller ». Les problèmes des pauvres ne viendraient plus (uniquement) des risques naturels eux-mêmes, ni de structures économiques et sociales productrices de vulnérabilités, mais bien des mentalités, de comportements inappropriés des populations ou d'une mauvaise gouvernance des autorités locales. Cette vision sous-tend l'approche « boîte à outils », très répandue dans le champ de la résilience, qui recense les « bonnes pratiques » à dupliquer par les communautés, à implanter au sein des systèmes, ou à diffuser au sein des autorités locales (Bahadur *et al.*, 2010).

### *c - Les potentialités de la résilience*

Malgré la force de ces critiques, la résilience ne semble pas exempte d'intérêt pour l'analyse des risques en agriculture. En premier lieu, elle permet de développer dans le domaine agricole des approches fondées sur l'*agency*, c'est-à-dire sur la capacité d'action propre des personnes et/ou ménages. Ces approches de la capacité d'action ne sont certes pas nouvelles dans les sciences sociales du développement, la plus diffusée étant l'approche des capacités initiée par Amartya Sen (1999). Mais le cadre des capacités traite peu de la question des risques et des vulnérabilités. Une analyse en termes de résilience peut donc utilement contribuer à l'étude des capacités d'action, non en postulant des individus toujours libres et capables de faire face, mais en tentant d'évaluer leurs marges de manœuvre réelles, dans un contexte donné, à la croisée des travaux d'Amartya Sen et de ceux de Pierre Bourdieu (Bowman, 2010 ; Hart, 2013). Lier *agency* et résilience permet donc de ne pas avoir une vision purement techniciste de cette dernière, en intégrant les considérations de pouvoir, d'inégalités, de conflits (Pain et Levine, 2012 ; Keck et Sakdapolrak, 2013).

Mais cet argument n'est certes pas spécifique à la question agricole. Ce qui l'est plus en revanche, c'est l'idée que la résilience permet d'élargir l'analyse des risques au-delà de ce qu'elle est usuellement pratiquée dans ce champ, c'est-à-dire au-delà des risques technico-productifs de l'exploitation agricole. L'échelle d'analyse de la résilience est ainsi davantage le ménage que l'exploitation, ce qui signifie qu'on y inclut non seulement les risques productifs et ceux de la commercialisation, mais aussi les risques de la vie, ceux portés par le chef d'exploitation et par les membres de sa famille<sup>5</sup>. Dans l'évaluation de la résilience des « agridifs » (agriculteurs en difficulté) en région Nord-Pas de Calais, nous avons ainsi croisé des critères technico-économiques et des éléments plus psychosociaux – ouverture extra-agricole, capacité à formulation des projets réalistes, acceptation des difficultés, etc. – (Lallau et Thibaut, 2009).

En outre, le recours à l'analyse des capacités d'action oblige à intégrer les perceptions de ces ménages, tant ce qui est important est moins le risque tel qu'il peut être probabilisé par l'analyste que le risque tel qu'il est perçu par le paysan, et la façon dont il influence donc ses pratiques. Il ne s'agit pas de se limiter à une analyse purement subjective, mais à l'instar d'Amartya Sen, d'opter pour une approche en termes d'objectivité située (Sen, 1993). Il paraît ainsi difficile de traiter pertinemment des pratiques de gestion des risques des paysans centrafricains sans intégrer le risque magico-religieux, qui a pourtant bien du mal à entrer dans les cases de l'analyse usuelle du risque agricole ; un cadre fondé sur la résilience le permet bien davantage. Plutôt que de risques, c'est alors d'adversité dont il est question, notion qui renvoie à l'ensemble des événements, plus ou moins brutaux, pouvant significativement affecter les moyens et conditions d'existence, tant le désastre naturel majeur que l'ensemble des « petits chocs » qui font le quotidien du pauvre, tant les événements qui se produisent effectivement que les menaces qu'ils représentent, tant les événements locaux que les tendances globales ou lointaines.

Enfin, raisonner en termes de capacités d'action à l'échelle de la famille ou du ménage permet de sortir de la forme d'aporie que peut constituer une analyse de la résilience de l'exploitation agricole, lorsque cette dernière disparaît suite à quelque difficulté ou à une succession de chocs. Sur le plan technico-économique, il n'est pas de résilience lorsque l'exploitation disparaît. Mais cette disparition peut s'insérer dans une trajectoire de résilience pour la famille concernée, dès lors qu'elle n'est pas que contrainte ou subie : le paysan

---

5. Nous ne méconnaissons pas les débats qui existent sur cette notion de ménage, en particulier dans les contextes africains et du fait des mutations contemporaines des sociétés rurales, mais nous ne pouvons pas les développer ici (cf. Droy et Lallau, 2014).

résilient peut alors être aussi celui qui décide de cesser de l'être. C'est là par exemple tout le travail des associations venant en appui aux « agridifs » que de permettre une sortie digne, préparée, de l'agriculture lorsque la situation l'exige. En intégrant les reconversions, les transformations de systèmes d'activités, l'approche fondée sur les capacités d'action du ménage et/ou de la famille dépasse donc le champ de l'analyse technico-économique usuelle, non sans lien d'ailleurs avec l'approche dite des *sustainable livelihoods*<sup>6</sup>.

## II - La résilience du paysan, les défis de l'opérationnalisation

La résilience permet donc potentiellement d'élargir et de mieux relier l'analyse des risques et celles des capacités d'action en agriculture. Mais cet élargissement pose de redoutables problèmes d'opérationnalisation. Reprenons notre question de départ : qu'est-ce donc qu'un paysan résilient ? La tendance en la matière, dans la lignée de l'approche « boîte à outils » évoquée plus haut, est de proposer une liste de caractéristiques permettant de dire (selon des *a priori* ou en fonction des expériences passées) si l'entité étudiée est ou n'est pas prédisposée à la résilience. Il en est ainsi des approches des communautés résilientes : des communautés ayant de bons leaders, éduquées, conscientes des risques, diversifiées, pas trop « genrées », etc. L'injonction de la résilience n'est alors jamais très loin, alors que paradoxalement cette résilience semble utopique et inatteignable, tant il est de nombreuses conditions à réunir<sup>7</sup>. Si l'on ne se contente pas de listes préconçues, il convient d'affronter les deux principaux défis de l'opérationnalisation, celui de la mesure, et celui de l'agrégation.

### 1 - Le défi de la mesure

Mesurer la résilience implique de répondre à deux questions faussement simples : quoi ? On aborde alors les variables d'état. Quand ? On s'attaque alors à la question des temporalités en jeu.

---

6. Le cadre des *sustainable livelihoods* (ou moyens d'existence durables), issu de la coopération britannique, s'attache à comprendre comment les ménages ruraux développent (ou pas) leurs moyens d'existence et améliorent (ou pas) leurs conditions d'existence (Chambers et Conway, 1991). Cette approche inspire largement l'analyse économique du ménage (*Household Economy Analysis*, ou HEA), très utilisée par les humanitaires lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact d'un choc, les appuis nécessaires, et l'efficacité de ces derniers (Boudreau *et al.*, 2008).

7. Twigg (2009) liste ainsi les 23 caractéristiques de la communauté résiliente, parmi lesquelles le bon leadership, le sentiment d'appartenance, l'importance accordée à l'éducation, etc.

### a - La question des variables d'état

Le point commun des diverses définitions proposées (cf. *supra*, encadré 1) de la résilience est l'insistance sur la capacité à faire face. Il s'agit donc ici d'évaluer une capacité d'action, c'est-à-dire un fait non directement observable et difficilement quantifiable. Beaucoup d'auteurs distinguent différents types de capacités, constituant la résilience<sup>8</sup>. Mais de telles distinctions, si elles peuvent permettre à la résilience de dépasser le stade métaphorique et de se rendre plus compatible avec des analyses en termes de développement et de pouvoir, n'en rendent pas la mesure plus aisée. Et à l'instar des capabilités, la résilience demeure ce que les statisticiens appellent une « variable latente », évaluée *via* un ou plus plusieurs proxys, eux-mêmes parfois latents. Il y a là un défi majeur, jamais complètement résolu (Béné *et al.*, 2015). Les diverses tentatives d'ores et déjà menées, notamment au sein de la FAO<sup>9</sup>, ont deux traits communs : elles visent à la construction d'indicateurs synthétiques, agrégeant des variables de différentes natures ; elles sont des tentatives *ad hoc*, les variables choisies étant adaptées au contexte local, et ne se présentent pas comme généralisables sans adaptation.

L'importance du défi a conduit la FAO à mettre en place un groupe de travail, dont la mission est de tirer les enseignements des premiers essais de mesure et de proposer des principes méthodologiques communs pour les futurs travaux (Constas, Frankenberger et Hoddinott, 2014). Toutes ces tentatives se heurtent au même écueil, que Béné (2013) analyse comme un risque de circularité, lié à la confusion et à l'interdépendance entre causes et conséquences, entre déterminants de la résilience et cette résilience elle-même. De même, elles peinent à rendre compte des interactions entre ces différentes composantes estimées de la résilience : les institutions sont nécessaires pour rendre les actifs utiles, la valeur de l'éducation dépend des opportunités de travail, etc. Enfin, des indicateurs d'actifs peuvent être « positifs » dans certains contextes, et peuvent constituer des handicaps dans d'autres, notamment les contextes de crise sécuritaire prolongée (Jaspars et O'Callaghan, 2010).

8. Ils s'appuient généralement sur l'extension du traitement de la résilience au sein des approches systémiques : de la capacité à persister (*persistability*), on passe à celle de s'adapter (*adaptability*), puis à celle de se transformer (*transformability*). Béné *et al.* (2011) distinguent ainsi une capacité d'absorption (on neutralise les chocs, le système persiste), une capacité d'adaptation (on s'adapte structurellement aux chocs, par un ajustement incrémental) et une capacité de transformation (on change de fondements suite aux chocs).

9. Les économistes de la FAO ont développé le modèle *Resilience Index Measurement and Analysis* (RIMA) (FAO, 2013a). Dans la version la plus usitée de ce modèle, la résilience est estimée par un indice agrégeant six composantes, elles-mêmes non directement observables : stabilité, filets sociaux, accès aux services de base, actifs, revenu et accès à l'alimentation, capacité d'adaptation. Chaque ménage obtient ainsi une « note » de résilience, au temps t. Cette approche a été appliquée dans les territoires palestiniens, au Kenya, au Sénégal et en Somalie.

Il semble vain de s'acharner à extraire de méthodologies plus ou moins sophistiquées une mesure unique, censée rendre compte, en la réifiant selon le mot de Levine (2014), de cette résilience. Le problème central est ailleurs, il concerne les variables d'état, celles dont il faut suivre l'évolution pour savoir s'il y a, ou non, trajectoire de résilience. Il semble alors pertinent de recourir à une approche en termes d'enjeux locaux, permettant de tenir compte de la grande diversité des agricultures familiales. Il s'agit d'identifier et de suivre dans le temps ce qui, localement, est l'enjeu principal ou les quelques enjeux principaux, à protéger des chocs et à reconstituer en priorité suite à un choc et ce qui, en conséquence, va déterminer les perceptions et guider les pratiques face à l'adversité, tant *ex-ante* qu'*ex-post*.

### *b - La question des temporalités*

Point n'est besoin d'un indice composite complexe, donc, pour initier une analyse en termes de résilience, un suivi dans le temps de ces variables clés (et de ce qui semble les influencer) suffit amplement. Ceci amène à la question du « quand ». Quand peut-on dire qu'une famille paysanne est résiliente ? Deux problèmes se posent lorsque l'on aborde cette question de l'horizon temporel. Le premier relève du choix d'un délai pour l'observation des variables enjeux. Le second tient au fait que les risques se renouvellent et se combinent, que les chocs de différentes natures se succèdent et se cumulent, que la menace persiste et influence les pratiques après le choc lui-même ; c'est précisément ce qui caractérise la pauvreté, l'ampleur et la persistance de l'adversité vécue. Cela empêche souvent la mise en évidence de mécanismes simples de type « événement-réponse », sauf peut-être dans le cas de rares événements extrêmes (tel un tsunami). Et cela impose d'aborder la résilience en termes de trajectoires. Mais ces trajectoires ne doivent pas être perçues comme linéaires. Se pose au contraire la question des discontinuités, des seuils en deçà ou au-delà desquels les pratiques et processus changeraient de nature.

À la suite des approches des économistes (Carter et Barrett, 2006), des pratiques des humanitaires (Boudreau *et al.*, 2008) et des analyses francophones de l'exploitation familiale (Ferraton et Touzard, 2009), deux seuils peuvent faire sens : un seuil de déchéance ou de survie, et un seuil de résilience. La déchéance correspond à la notion de *destitution* dans la littérature des *sustainable livelihoods* (Devereux, 2003). Une fois franchi ce seuil, le ménage se trouve pris au piège de la survie, les variables enjeux étant à des niveaux de crise. Le seuil de résilience correspond lui à la situation à partir de laquelle le ménage peut engager une dynamique autonome d'amélioration de ses conditions d'existence, qui n'est pas remise en cause par le moindre aléa. Il se matérialise par des niveaux jugés satisfaisants des variables enjeux.

C'est entre ces deux seuils que l'incertitude quant à la capacité des ménages à affronter l'adversité est la plus importante. En deçà du seuil de déchéance, les mécanismes à l'œuvre sont assez prévisibles, ils sont ceux de la lutte pour la survie, et les ménages ont tendance à adopter des pratiques très proches. Au-delà du seuil de résilience là aussi, hormis en cas de choc très important, une amélioration des moyens et conditions d'existence va généralement s'observer, certes, par le biais de pratiques qui peuvent être différentes ; c'est justement l'une des caractéristiques de cette zone de résilience, d'élargir le champ des possibles. Mais entre ces deux seuils, l'indétermination est beaucoup plus grande. Il manque un ou plusieurs éléments importants pour passer au-delà du seuil de résilience, mais la situation n'est pas suffisamment dégradée pour que priment les pratiques de survie. Prévaut alors la résistance, dominée par des niveaux jugés insatisfaisants des « variables enjeux », par des pratiques défensives de reconstitution des moyens d'existence.

Raisonné en termes de seuils présente l'intérêt d'orienter l'appui, en mettant en évidence les leviers qui permettent aux ménages de les franchir, ou en faisant ressortir statistiquement les facteurs de résilience et les facteurs de vulnérabilité (Rousseau, 2005). L'analyse des seuils a donc deux niveaux : le premier est statique, il conduit à distinguer deux valeurs seuils pour chaque enjeu identifié ; le second est dynamique, il amène à étudier comment ses valeurs se combinent et comment elles passent, ou pas, d'un état à l'autre<sup>10</sup>.

### *c - Observer les trajectoires rurales*

Outre donc une telle portée normative, cette approche a deux implications majeures. En premier lieu, survie et résilience ne se confondent pas. Il ne faut donc pas voir de la résilience partout ; le fait de survivre ne peut pas, d'un point de vue socioéconomique, être assimilé à de la résilience. Dans une telle perspective, le retour, suite à un choc, à une situation initiale défavorable, ce n'est pas de la résilience, tout au plus une forme de résistance ; l'expression « un pauvre résilient » ne peut être autre chose qu'un médiocre oxymore, dès lors que des seuils sont intégrés à l'analyse des trajectoires paysannes.

En second lieu, la nécessité d'étudier les trajectoires des ménages conduit à la mobilisation de méthodologies spécifiques. Les trajectoires peuvent émerger par le biais d'enquêtes qualitatives, via l'analyse des réseaux ou les récits de vie. Les récits de vie permettent de reconstituer les histoires familiales et personnelles, d'apporter sur un échantillon restreint une grande richesse d'informations, concernant en particulier la façon dont l'adversité passée influence encore les conditions d'existence et les pratiques actuelles

---

10. Les tentatives de mesure de tels seuils demeurent rares : Béné *et al.* (2011), Robert (2014).

d'un ménage. Nombreux sont les travaux intégrant cette entrée historique et qualitative dans leur corpus méthodologique (Bidou et Droy, 2009 ; Pain, 2010 ; Bonnet et Guilbert, 2012). Mais les pratiques du passé peuvent s'avérer inefficaces dans le contexte présent : il est donc toujours difficile de baser l'évaluation de la résilience et de fonder des scénarios prospectifs sur des paramètres censés avoir contribué à la résilience par le passé. D'où l'intérêt non seulement de reconstituer les trajectoires *a posteriori*, mais aussi de le suivre en temps réel. Cela passe alors par des dispositifs d'observatoires, tels que ceux qui se sont développés ces deux dernières décennies dans divers pays africains (Dubois et Droy, 2001). De tels dispositifs pérennes s'avèrent souvent difficiles à maintenir, d'une part dans les régions en crise prolongée, lorsque l'insécurité prédomine, ou lorsque les populations se déplacent de manière peu prévisible, d'autre part lorsque manquent les financements, les bailleurs étant généralement peu enclins à financer ce type de dispositifs.

## 2 - Le défi des changements d'échelles

Il est une autre question d'importance, souvent éludée dans la littérature humanitaire : la résilience est-elle toujours une bonne chose ? Cette question implique d'aller à la fois en deçà et au-delà de la famille paysanne. En deçà, il s'agit d'interroger les relations intrafamiliales, et d'étudier les processus de détermination des « variables enjeux » (Lallau et Droy, 2014). Au-delà, il faut s'atteler à l'agrégation mais aussi à l'interaction des pratiques des ménages, ou encore aux modalités de l'action collective. Ce qui oblige à relier résilience et soutenabilité.

### *a - Le ménage rural, échelle nécessaire mais non suffisante*

Les différentes approches institutionnelles de la résilience (cf. *supra*, encadré 1) la considèrent à différentes échelles, depuis l'individu jusqu'à la nation. Cette volonté de traiter simultanément des différentes échelles et de leurs interactions contribue clairement à la difficulté d'opérationnalisation de la notion ; la résilience d'un enfant battu n'est pas la résilience d'un village, et les liens entre l'une et l'autre sont des plus malaisés à établir. Là encore, rien de bien nouveau : l'une des difficultés majeures en sciences sociales est bien le passage du singulier au pluriel, de ses parties au système lui-même. Afin d'éviter l'aporie que risque d'être la question « la résilience des parties fait-elle la résilience du tout, et réciproquement ? », le ménage peut constituer une bonne entrée. Il structure le quotidien de ses membres, induit un vivre ensemble au moins durant une partie de l'année, et porte une majeure partie des pratiques de gestion des risques. C'est en outre l'échelle qui est privilégiée par les développeurs et les humanitaires, comme la plus opératoire pour

étudier les pratiques des populations rurales et pour évaluer les impacts des programmes mis en œuvre.

Certes, des travaux déjà anciens ont montré les limites de cette échelle d'analyse, en Afrique l'Ouest par exemple (Gastellu, 1980), et la nécessité d'entrer dans la boîte noire du ménage. Les évolutions contemporaines de nombreuses populations rurales plaident pour intégrer cette complexité : inégalités de genre et de statuts, diversification et multilocalisation des systèmes d'activités, etc. Il est nécessaire d'étudier les processus de décision au sein du ménage, les rapports de force que cela révèle, les différences d'aspirations et de capacités d'action entre les membres. Sur le plan analytique, cela conduit à rechercher quels sont les gagnants et les perdants dans les adaptations du ménage et l'éventuelle trajectoire de résilience. La question du genre trouve ici toute son importance. Obliger sa fille à un mariage précoce pour éponger une dette peut permettre aux autres membres de la famille de « rebondir », mais cela se fait au prix des capacités d'action et des aspirations de la jeune fille, cela pose la question de la soutenabilité sociale d'une telle pratique. Penser la résilience des paysans ne peut donc pas s'appréhender que de manière technique, et ne dispense ni d'une réflexion éthique, ni d'une articulation avec une approche en termes de soutenabilité.

Lier résilience et soutenabilité revient alors à poser et à assumer le fait que toutes les pratiques ne se « valent » pas. Et ce au nom d'une éthique sociale, sur la place de la femme, des enfants, des minorités, on vient de le voir. Ou encore au nom d'une éthique environnementale, sur le respect de la nature, du bien-être animal<sup>11</sup>, etc. Mais aussi, dans une perspective plus opératoire, cela conduit à interroger les risques portés par les pratiques adoptées par les ménages lorsqu'ils sont confrontés à un choc ou à une menace. Les humanitaires l'ont bien intégré à leurs analyses d'économie des ménages (*household economy analysis*), puisqu'ils considèrent usuellement trois niveaux d'impact des pratiques des ménages suite à une crise : des pratiques à impact faible, dites adaptatives, qui n'hypothèquent pas l'avenir du ménage ; des pratiques à impact modéré, dites de détresse, qui sont non soutenables mais qui n'atteignent pas des niveaux irréversibles, et des pratiques à impact élevé, dites de survie, qui risquent de dégrader de manière irréversible la situation du ménage (ACF international, 2009).

Soulignons toutefois l'ambiguïté de certaines pratiques des humanitaires lorsqu'elles sont étudiées au prisme de la résilience, ce que soulignent très bien Hampshire *et al.* (2009) dans leur analyse de la santé infantile dans les périodes de crise. Ces humanitaires ont tendance à se focaliser, pour des

---

11. Que dire ainsi de la résilience par le passage d'un élevage de poulets en champ à une mise hors-sol et une importante densification de cet élevage ?

raisons éthiques, sur le *saving lives*, alors que les ménages et communautés ont généralement un objectif plus lointain, celui de la préservation des moyens d'existence et de la continuité du groupe. Il y a là une tension potentielle entre deux précarités, entre deux priorités, les vies et les moyens d'existence. Cassidy (1987) distingue ainsi la perspective « adaptative » des communautés locales et la perspective « activiste » des humanitaires, priorisant le fait de sauver les vies menacées. Qu'est-ce donc qu'une pratique soutenable, est-ce une pratique qui sauve des vies vulnérables, ou qui sauve les moyens d'existence du ménage ? Voilà une question que tous les indicateurs composites ne parviendront pas à traiter de manière satisfaisante, mais qu'une analyse en termes de résilience peut contribuer à sortir de l'aporie, puisque des interventions d'urgence fondées sur cette résilience sont censées déjà penser le long terme, tout en faisant face aux urgences immédiates.

### *b - Du ménage au territoire*

Mais lier résilience et soutenabilité, c'est aussi aller au-delà du ménage, et aborder les problématiques de l'interaction sociale et de l'agrégation des pratiques et de leurs résultats. Pour illustrer cela, considérons le cas des populations Turkana du nord-est du Kenya (Cantoni et Lallau, 2010). Ces populations, au mode de vie fondé sur le pastoralisme, affrontent une importante et durable adversité, faite d'insécurité, de prédations, de crise climatique et d'appauvrissement des écosystèmes. Leurs pratiques permettent d'éclairer les liens entre résilience et soutenabilité, sous deux aspects.

En premier lieu, plutôt que de parler de « bonne » ou de « mauvaise » résilience des ménages Turkana, il s'agit de savoir si les pratiques de certains ménages nuisent directement ou indirectement à d'autres. Auquel cas, s'il y a résilience, celle-ci peut ne pas être socialement soutenable, en fonction des critères de soutenabilité retenus. Il en est ainsi de l'enjeu, essentiel localement, de la sauvegarde ou de la reconstitution du cheptel. Cela passe parfois par des pratiques de prédation : on pille le bétail du village voisin, de la communauté « ennemie », ou on se fait brigand, « coupeur de route » ; de telles pratiques permettent à certains d'initier des trajectoires de résilience, mais au prix d'une destruction des moyens d'existence de beaucoup d'autres. Cela passe aussi, moins radicalement, par une forme d'individualisation des pratiques foncières et de captation de l'espace disponible. Du fait de l'affaiblissement des liens sociaux lié à l'adversité vécue, la pratique de l'appropriation individuelle des parcelles se développe. Une famille qui a pu enclore une pâture et se l'approprier peut passer plus facilement une année sèche, alors qu'une famille qui dépend uniquement des zones communautaires doit transhumer ou migrer, c'est-à-dire affronter tous les risques que cela comporte pour le troupeau et

ceux qui le surveillent. Toutes les familles ont les mêmes enjeux, mais les pratiques des unes fragilisent celles des autres.

En second lieu, la disjonction entre résilience et soutenabilité se révèle aussi par effet d'agrégation. Ce qui est envisageable à l'échelle d'un ménage peut ne pas l'être à celle d'un territoire ou d'un groupe social. Les adaptations des ménages à l'adversité vécue induisent une modification du rapport au milieu naturel, liée au passage d'une vie nomade à une vie sédentaire, et donc de nouvelles contraintes dans la gestion intra-annuelle de l'espace. Ainsi, du fait de la sédentarité du troupeau et de sa concentration dans un espace plus réduit, la pression du pâturage augmente, ce qui, dans ces écosystèmes fragiles, limite la régénération du couvert végétal et amplifie la tendance à la désertification. De la même façon, la diversification des activités peut accroître la pression sur des ressources naturelles déjà rares et dégradées. Tel le maraîchage qui induit une ponction importante sur la ressource en eau, et qui ne peut donc fonder des trajectoires de résilience généralisables à l'ensemble des ménages. Telle aussi la production de charbon de bois, mise en œuvre par de nombreux ménages sans gestion du couvert forestier existant, qui accroît fortement la dégradation de ce dernier, et hypothèque à terme les revenus tirés de ce charbonnage. Une même pratique (maraîchage, charbonnage, etc.) peut ainsi fonder des trajectoires de résilience si elle n'est exercée que par quelques ménages d'un territoire, et au contraire induire le maintien des logiques de résistance, voire de survie, si elle vient à se généraliser.

En dépit de l'optimisme qui prévaut dans les écrits institutionnels sur la résilience, il faut admettre l'idée qu'il y a des résiliences soutenables, et d'autres qui le sont moins. Il faut aussi accepter le fait que la résilience est sans doute une notion utile, mais en aucun cas suffisante, et qu'elle doit être intégrée à une approche en termes de soutenabilité, qu'en conséquence des positionnements éthiques sont nécessaires, que tout ne peut décidément être qu'affaire de technique.

### *c - L'importance de l'action collective*

Il est un dernier défi à relever : celui de l'intégration à l'analyse de l'action collective. Car les approches psychosociales de la résilience nous livrent un enseignement essentiel : on n'est pas résilient seul (Tisseron, 2008). L'ancrage social de la résilience s'appuie sur l'idée d'un individu en interaction, acteur social : pouvoir compter sur son entourage, « exister » (c'est-à-dire compter localement) et s'ouvrir à ce qui se passe en dehors de l'exploitation constituent autant de facteurs de résilience<sup>12</sup>.

---

12. Ainsi, en étudiant les trajectoires des « agridifs » en Nord-Pas de Calais, nous avons relevé l'importance des occupations et engagements extra-agricoles. La vie associative et les voyages font émerger

Pour intégrer cette question sociale, on peut évidemment se pencher sur l'une des ressources des ménages, le capital social (Ballet et Guillon, 2003). Ce capital social apparaît d'abord sous la forme de droits : il est mobilisable en cas de coup dur ou lors des pics de travail. Mais il a aussi une dimension d'obligation renvoyant aux opportunités qu'il est *a priori* possible de saisir ou auxquelles il est socialement envisageable d'accéder, en fonction de ses diverses appartenances et de sa place au sein de sa communauté, une communauté qu'il faut se garder de postuler homogène et exempte de rapports de force et de domination (Cannon, 2008). Enfin, l'importance de la confiance dans sa définition et sa mesure concerne davantage l'usage que le ménage fait de ses capacités d'action, en particulier dans le cadre de ses appartenances à des collectifs locaux.

C'est là le deuxième niveau auquel l'idée d'une résilience ancrée socialement fait sens, celui du groupement villageois ou de toute autre organisation locale formelle. Il y a donc lieu non seulement d'évaluer les impacts des différentes appartenances des membres du ménage sur les moyens d'existence de ce dernier, mais aussi de se pencher sur les modalités de fonctionnement de ces collectifs, leur capacité à faire face aux aléas internes comme externes. Il s'agit donc de se pencher sur les interrelations de ces deux agencités, individuelle (ménage) et collective (groupement). Pourquoi certains groupements échouent, deviennent des coquilles vides, voire disparaissent, alors que d'autres parviennent à mettre en place des actions ayant un impact important sur les moyens d'existence des membres ? Dans quelle mesure l'appui à un groupement, pratique très prisée des humanitaires, contribue-t-il (ou pas) à la résilience des membres, voire à celle de l'ensemble d'une communauté locale ? Voilà des questions qui ne peuvent être éludées dans les évaluations fondées sur la résilience (Archambaud, 2015).

Un tel questionnement amène au troisième niveau auquel la dimension collective de la résilience renvoie, celui de l'organisation paysanne : toute organisation, dite faîtière, ayant une action qui n'est pas que technique et/ou qui n'est pas que locale, et qui tente de défendre les intérêts des paysans aux niveaux régional, national voire au-delà. L'action collective prend alors une dimension politique affirmée ; il est question de rapports de force, de lutte pour des partages de valeurs ou de défenses foncières, etc. La résilience exige alors d'être mise en politique.

---

différentes opportunités pour l'exploitation. À l'inverse, la non-ouverture au monde extérieur peut révéler une fuite dans le travail, signe d'isolement, empêchant toute remise en question (Lallau et Thibaut, 2009).

### III - Quelles politiques prorésilience ?

Derrière notre interrogation de départ, « qu'est-ce qu'un paysan résilient ? » et plus encore dans tous les discours institutionnels sur cette résilience, il y a un présupposé : il faut qu'il le soit. Un tel présupposé a d'importantes implications politiques, qui tiennent en deux questions : À quoi doit-il être résilient ? Il est alors primordial de sortir d'une vision encore très souvent « naturo-centrée » car, si la résilience doit avoir quelque portée normative, l'adversité à considérer ne peut pas être limitée aux caprices de la nature. C'est alors d'aléas de marchés, de politiques publiques adverses, de rapports de force, dont il doit aussi être question. La deuxième question en découle : alors que la nécessité des politiques agricoles est réaffirmée depuis la crise alimentaire de la dernière décennie, que font les politiques publiques, à différentes échelles, pour appuyer cette résilience des paysans, ou au contraire pour les éliminer des systèmes alimentaires ? Autrement dit, c'est la logique d'ensemble de ces systèmes et politiques alimentaires qui peut être réévaluée, au prisme de cet impératif de résilience paysanne.

#### 1 - Quelle politique agricole ?

Dans l'approche usuelle de la résilience, il s'agit de ne pas être uniquement en réaction, suite aux crises agricoles et alimentaires, mais aussi de tenter de les empêcher, par des politiques structurelles. Quelles sont donc les politiques agricoles qui peuvent susciter cette résilience ?

##### *a - Agroécologie et résilience*

Le premier élément de réponse est que tous les schémas techniques ne suscitent pas la résilience des producteurs familiaux. Il est un constat de plus en plus partagé : le modèle agro-industriel diffusé lors des « révolutions vertes », fondé sur l'artificialisation des agroécosystèmes, l'uniformisation des packs techniques, la chimisation systématique et la simplification des pratiques atteint ses limites – écologiques, sociales, et même économiques (Dufumier et Lallau, 2010). Les approches systémiques des agronomes nous montrent que la résilience découle au contraire de la complexité, de la diversité, de la flexibilité et de l'autonomie (Cabell et Oelofse, 2012)<sup>13</sup>. Les pratiques issues de l'agroécologie, fondées précisément sur cette complexité, sur l'adaptation locale, sur la valorisation des interactions sols-plantes et entre plantes, constituent donc les vecteurs possibles d'un progrès agricole qui

---

13. Cabell et Oelofse proposent un cadre d'analyse de 13 indicateurs de la résilience des agroécosystèmes, fondé sur l'approche des systèmes socioécologiques. Ce cadre conduit à légitimer les exploitations familiales, les circuits courts, les pratiques agroécologiques. Il est mobilisé par la FAO dans son approche SHARP, d'auto-évaluation de la résilience paysanne et pastorale (Choptiany *et al.*, 2015).

serait « pro-résilience », ce que montrent désormais de très nombreux travaux (notamment : Altieri et Nicholls, 2014).

L'idée d'une résilience fondée sur l'agroécologie progresse indéniablement, au sein de la FAO et plus largement au sein des Nations unies (De Schutter, 2014) et de nombreuses ONG. Mais elle n'est en aucun cas dominante dans les financements mobilisés. Ainsi, les approches prônées au sein de la « Nouvelle Alliance » (*New Alliance for Food Security and Nutrition*), qui fédère nombre de bailleurs publics et privés, tendent ainsi à perpétuer le modèle technique dominant, sous l'influence des industriels de l'agrofourmiture et du génie génétique (Oxfam, 2013). En Afrique subsaharienne, c'est l'*Alliance for a Green Revolution in Africa* (AGRA), ou encore l'*African Agricultural Technological Foundation* (AATF) qui relaient ce modèle, grâce à l'appui de fondations privées telles que la fondation Bill et Melinda Gates. Leur volonté est alors de démontrer d'une part que la dépendance accrue des exploitations familiales aux fournisseurs d'intrants ne constitue pas une menace pour ces paysans, d'autre part que seule la « nouvelle modernisation », fondée sur un pack technique incluant les semences génétiquement modifiées et un accès généralisé aux intrants chimiques, permettra de faire face à la demande alimentaire des prochaines décennies dans un contexte de changement climatique<sup>14</sup>.

### *b - Souveraineté alimentaire et résilience*

Au-delà de cette question des techniques de production, c'est bien le rôle que l'on accorde aux agriculteurs familiaux dans le développement agricole et la sécurité alimentaire qui est ici en question. C'est là qu'apparaît toute l'ambiguïté des positions affichées et des programmes mis en œuvre. D'un côté on fait mine d'attendre beaucoup de ces paysans, et l'injonction de résilience, soulignée plus haut, converge avec la nouvelle mission qui leur est confiée, celle de résoudre les questions de la faim, de la pauvreté et du sous-emploi. De l'autre, on tend à soutenir des pratiques qui vont à l'encontre du devenir de ces paysans. Le soupçon d'archaïsme, qui était déjà au cœur des stratégies de modernisation il y a quelques décennies, n'est jamais bien loin (Collier, 2010). Les paysans oui, mais faute de mieux, en somme.

Il en est ainsi des investissements fonciers à grande échelle, que la Banque mondiale et (dans une moindre mesure) la FAO persistent à soutenir, au nom d'une conception du développement fondée sur l'investissement libre et sans frontières, en se contentant d'appeler les investisseurs à la « responsabilité » pour limiter les spoliations liées (Lallau, 2012), ou en

---

14. La *climate-smart agriculture* promue par la FAO (2013b) va ainsi peu ou prou dans le même sens.

envisageant les modalités d'un partenariat le moins déséquilibré possible entre des exploitations familiales et les grands domaines, via le développement de l'agriculture contractuelle (Sexton, 2014).

De la même façon, en dépit de maintes études et plaidoyers (De Schutter, 2014), les principaux bailleurs répugnent à accepter l'idée d'un rétablissement de protections aux frontières, sans lesquelles pourtant il ne pourra pas y avoir d'essor des filières locales, et plaident au contraire pour des libéralisations accrues. Le cas de l'APE (Accord de partenariat économique) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne est ici emblématique, puisqu'il conduit à confronter sur un même marché les producteurs européens et les producteurs ouest-africains, considérés comme égaux et capables de tirer également parti d'un tel libre-échange.

Il paraît ainsi pour le moins paradoxal de vouloir susciter la résilience des paysans maliens si par ailleurs l'on encourage les accaparements fonciers associés à l'extension du modèle agro-industriel dans la zone Office du Niger (Adamczewski *et al.*, 2013), ou si l'on considère qu'il faut développer le marché des semences hybrides ou génétiquement modifiées, en remplacement des dispositifs traditionnels d'échanges de semences, dispositifs pourtant garants de la biodiversité sur les parcelles et de l'autonomie des exploitations familiales (Abrami *et al.*, 2008). Ou encore l'on considère comme juste que les céréales maliennes doivent, sur les marchés locaux, affronter la concurrence asiatique ou européenne, issue d'agricultures bien plus mécanisées et/ou bien plus soutenues. Penser la résilience du paysan malien uniquement en référence au changement climatique est donc trop limité ; certes les contraintes climatiques sont fortes, mais les chocs des marchés dits mondiaux et ceux des accaparements fonciers pèsent tout aussi, voire bien plus, lourd que les aléas climatiques pour des paysanneries sous-appuyées, sous-équipées. Elle doit alors aussi être pensée en termes de chocs de modèles : un modèle agro-industriel face à des conceptions alternatives, fondées sur l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et les dynamiques collectives. La résilience des paysans prend ici toute sa dimension politique ; elle permet de mettre les institutions qui la prônent devant leurs contradictions, et donc leurs responsabilités.

## 2 - La protection sociale pour les paysans ?

Suite à l'adoption des ODD, l'une de ces institutions, la FAO, a livré sa vision de l'objectif de la « faim zéro » (FAO, 2015). Un objectif qui ne pourra être atteint, affirme-t-elle, sans investissements dans le développement agricole mais aussi dans la protection sociale. Le constat, là encore, n'est pas

neuf : il est inutile d'attendre de personnes très vulnérables, pour lesquelles le moindre aléa peut devenir catastrophique, les « bonnes » pratiques qui fondent la résilience. Il apparaît donc nécessaire de protéger les moyens d'existence des ruraux des aléas de la vie, et pas simplement de ceux des marchés ou de la pluviométrie, de mettre en œuvre diverses modalités de protection sociale accessibles aux paysanneries.

#### *a - Le retour en grâce de la protection sociale*

Il est ainsi de plus en plus question de protection sociale au sein des institutions internationales. La sécurité alimentaire ne peut pas se conquérir sans protection sociale, affirment ainsi les experts mandatés par la FAO (Tirivayi *et al.*, 2013). Des experts qui reviennent de loin, tant les politiques de protection sociale ont été délaissées durant les décennies de l'ajustement structurel, au nom d'arguments moraux, financiers, ou économiques (Merrien, 2013). Durant les années 1990 toutefois, on voit ressurgir, dans le cadre de la « Dimension sociale de l'ajustement » (DSA), la problématique des filets de sécurité<sup>15</sup>. Ces filets sont conçus comme des outils d'atténuation des conséquences sociales des politiques de libéralisation, afin de rendre supportables les – toujours impératifs – ajustements. Ils vont particulièrement se déployer dans le domaine alimentaire, afin de faire face aux crises : aides alimentaires et transferts monétaires, conditionnels (*cash for work, food for work*) ou non.

Mais ces filets de sécurité ont la même limite que les autres interventions d'urgence : ils ne modifient en rien les racines des crises agricoles et alimentaires, et se révèlent être aux yeux des bailleurs d'un ratio coût-bénéfice finalement assez limité, face à la récurrence des crises. Ces critiques ont conduit à envisager d'autres modalités d'action, fondées sur les « filets préventifs ». Les programmes de filets préventifs se développent ces dernières années en Afrique subsaharienne, le plus souvent sous l'égide de la Banque mondiale (IRAM, 2013), non sans lien avec son approche de l'*empowerment* et son objectif affirmé de la « croissance inclusive ». L'objectif affiché est non seulement de sauver des vies, mais aussi de transformer durablement la situation des populations enfermées dans le piège de la pauvreté, en maintenant des filets en dehors des périodes de crise grave. On est là dans un entre-deux, entre les politiques agricoles classiques fondées sur le soutien à la production, et le *life saving* des urgentistes. Le focus est alors mis sur une autre dimension de la sécurité alimentaire, l'accessibilité de la nourriture et des moyens de la produire : transferts monétaires contre travail, fournitures ponctuelles d'aide

---

15. Un *safety net* est usuellement défini comme un programme de transferts non contributifs axés sur les populations vulnérables.

alimentaire, appui à la capitalisation des exploitations, achats garantis *via* les systèmes d'approvisionnement locaux de l'aide d'urgence<sup>16</sup>, transferts en espèces accroissant les débouchés des producteurs locaux, etc. Pour reprendre la terminologie adoptée plus haut, il s'agit de viser particulièrement les ménages en résistance (entre résilience et survie), et leur permettre, à moindres frais, de nouveau, d'initier des trajectoires de résilience.

En Afrique subsaharienne, les approches sociales de l'insécurité alimentaire s'intéressent ainsi majoritairement aux exploitations familiales d'agriculteurs ou d'éleveurs pauvres ou déficitaires, c'est-à-dire qui ne produisent (et/ou ne gagnent) pas assez pour subvenir à leurs besoins alimentaires toute l'année. Elles se fondent sur l'idée qu'un montant même minime de supplément de revenu régulier (conditionnel ou non) peut aider les ménages à diversifier leurs moyens de subsistance, à investir, et dépasser la résistance de court terme, et aussi profiter à l'ensemble de la communauté par les infrastructures et les dépenses induites. À partir de 2005, l'Éthiopie a ouvert la voie des filets préventifs, dans son *Productive safety nets program*, basé sur les travaux d'intérêt public à haute intensité de main-d'œuvre (Léon, 2014)<sup>17</sup>.

On parle alors de politique agricole inclusive, visant des objectifs à la fois productifs et sociaux. Non sans risque de contradiction, par exemple entre prix incitatifs pour les producteurs et prix acceptables pour les consommateurs. Non sans choix difficile à faire entre bénéficiaires potentiels : aider plusieurs vieilles dames ou un jeune entrepreneur rural, qu'est-ce qui va susciter le plus la résilience au niveau du territoire ? Non sans obligation, si l'on décide d'appuyer différentes catégories de ménages, de bien évaluer les situations pour différencier les mesures prises.

### *b - Les « caisses de résilience » : la nouvelle panacée ?*

Ces limites pèsent toutefois peu, dans l'engouement actuel. Et parmi les nombreuses expériences actuelles, arrêtons-nous sur l'approche des « caisses de résilience », promue par la FAO (Bonte, 2015), d'ores et déjà expérimentée en Ouganda, au Mali, au Liberia et en République centrafricaine. Cette approche est représentative de la façon dont la problématique de la résilience est actuellement appliquée aux paysans. Elle se veut intégrée : il ne faut pas agir sur le seul volet technique, mais avoir aussi une action sociale et une

---

16. Par exemple, le programme P4P (*Purchase for Progress*) du PAM (Programme alimentaire mondial).

17. Elle a été rejointe par de nombreux pays d'Afrique, tel le Ghana et son programme *Livelihood Empowerment Against Poverty*, le Rwanda avec son programme *Vision 2020 Umurenge*, la Somalie avec l'initiative conjointe pro résilience de la FAO, du PAM, et de l'UNICEF, etc. Au niveau régional, la CEDEAO, avec son initiative « Faim zéro Afrique de l'Ouest », intègre elle aussi cette dimension sociale en termes de filets préventifs.

action financière. Le volet technique consiste en la promotion des « bonnes pratiques » agricoles (car « durables »), diffusées localement dans les champs-écoles paysans<sup>18</sup>. Le volet financier vise à développer la microfinance (épargne, micro-crédit, micro-assurance). L'octroi de prêt est conditionnel, lié à la mise en œuvre de « bonnes pratiques », agricoles ou sociales (envoi des enfants à l'école, etc.). Enfin, le volet social développe l'approche des filets préventifs (*conditional cash transfer activities*, surtout), et la double d'une perspective et de cohésion et d'inclusion sociales.

Le but d'une telle imbrication d'agriculture durable, de microfinance, de protection sociale et de solidarité communautaire est d'enclencher une dynamique vertueuse, faite de moyens d'existence diversifiés et résilients, d'allongement des horizons, de cohésion sociale. Il est trop tôt pour un bilan des expériences menées, mais on peut d'ores et déjà remarquer qu'il y a dans cette approche un concentré de tout ce qui fait l'engouement actuel pour la résilience : se fonder sur les compétences et capacités d'action locales, s'appuyer sur la communauté soudée et organisée, susciter le travail sur un champ collectif à l'aide de « bonnes pratiques » productives, conscientiser les ruraux aux difficultés par une approche participative, promouvoir l'autonomisation des femmes, apporter des compétences et techniques extérieures à la communauté, plutôt fondées sur l'agroécologie, et enfin compter sur l'allongement des horizons des bailleurs, puisque l'on table sur des programmes d'au moins trois années<sup>19</sup>.

Le focus est ainsi fait, sans surprise, sur l'*empowerment* communautaire : il est question de stimuler une « culture de la responsabilité et de la solidarité », une prise de conscience des bonnes pratiques tant productives que sociales, l'inclusion sociale et la confiance. Au risque, en formulant ce que doit être une communauté résiliente, de glisser rapidement vers l'injonction (« vous devez être responsables et solidaires pour mériter notre appui ») et de fournir un prétexte pour un désengagement (aider seulement les « vertueux »). Au risque aussi de susciter des collectifs d'opportunité, présentant apparemment les vertus souhaitées, mais constitués d'abord pour bénéficier des appuis extérieurs. Au risque encore de postuler que toutes les communautés rurales, même celles qui sortiraient profondément déstructurées d'une guerre civile par exemple, sont en capacité de développer cette « culture de la solidarité » en l'espace de deux ou trois années. Au risque enfin de minimiser le poids des

---

18. De nouveau on remobilise de vieilles méthodes, puisque l'approche des *Farmer Field Schools* a été initiée à la fin des années 1980, en Asie, puis largement diffusée (Braun *et al.*, 2005).

19. Ainsi, dans le schéma proposé, la première année est une phase de préparation des activités avec la communauté, la deuxième initie la mise en œuvre de pratiques « durables » et une diversification des revenus, la troisième permet d'appuyer des dynamiques de capitalisation, via l'appui à la microfinance locale.

structures économiques et des rapports de force politiques et sociaux dans les capacités d'action des communautés, induisant une action politique au-delà de la seule échelle locale.

## Conclusion

On voit donc bien que pour ne pas ressortir d'une creuse rhétorique, la résilience, appliquée aux paysans, revêt de nombreuses exigences. La première de ces exigences est conceptuelle. La première définition qui pourrait se dégager de la présente réflexion est la suivante : une famille paysanne résiliente serait une famille capable, sur un horizon de plusieurs années et en dépit de l'adversité vécue, de maintenir voire de développer ce qui est important à ses yeux, au-delà de seuils pertinents localement. Mais une telle définition est, nécessairement, insuffisante. Car la résilience, malgré le projet intégrateur qui la sous-tend, doit être associée à d'autres notions phares des débats contemporains sur le développement agricole, telles celles de soutenabilité, de protection, d'*empowerment*.

La deuxième exigence est d'ordre méthodologique, la résilience implique un suivi des trajectoires paysannes et une analyse multiscalaire, au-delà (village/territoire, collectif) et en deçà du ménage (personne). En ce sens, elle n'est pas une notion économe en études et en observations, elle est donc paradoxalement décalée par rapport aux exigences contemporaines du *value for money*, souvent avancé pour justifier son usage.

La troisième exigence est plus importante encore, elle ressort du politique. Elle s'appuie sur l'idée que la résilience paysanne n'est pas que spontanée, qu'elle doit aussi être suscitée, en particulier par des politiques de protection, mais qu'elle est au contraire souvent mise à mal par des politiques adverses, par des modalités défavorables d'intégration aux marchés. La résilience doit être avant tout une notion politique. En ce sens, elle peut être autre chose qu'un nouvel avatar du néolibéralisme et doit être aussi mobilisée pour étudier la manière dont les individus, les groupes, les sociétés, font face aux changements induits par ce néolibéralisme (Hall et Lamont, 2013). En ce sens encore, la résilience peut permettre une salutaire relance du débat sur la dimension politique de l'aide au développement, du fait des considérations normatives qu'elle porte, et du fait des choix de modèles qu'elle implique, inévitablement. En ce sens enfin, il apparaît que la résilience peut servir d'utile fil conducteur pour une politique volontariste de lutte contre la pauvreté rurale et la faim des paysans.

## Bibliographie

**Abrami G. et al.**, 2008 - « Accompagner l'évolution des systèmes semenciers céréaliers au Mali et en Thaïlande ». *Cahiers Agricultures*, vol. 17, n° 2, p. 210-215.

**ACF international**, 2009 - *Évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence. Guide pratique pour le terrain*. [http://www.actioncontrelafaim.org/sites/default/files/publications/fichiers/2011\\_acf\\_guide\\_evaluations\\_securite-alimentaire\\_fr.pdf](http://www.actioncontrelafaim.org/sites/default/files/publications/fichiers/2011_acf_guide_evaluations_securite-alimentaire_fr.pdf)

**Adamczewski A., Tonneau J.-P., Coulibaly Y. et Jamin J.-Y.**, 2013 - « Concessions de terres et dynamiques sociales dans la zone office du Niger au Mali ». *Études rurales*, n° 191, p. 37-61. <https://etudesrurales.revues.org/9762>

**Altieri M.A. et Nicholls C.I.**, 2014 - « Diffuser l'agroécologie pour la souveraineté et la résilience alimentaires ». *Alternatives Sud*, vol. 21, n° 3, p. 35-64.

**Archambaud L.**, 2015 - *Dynamiques collectives et inégalités. Le cas des populations du Nord-Kivu face aux conflits armés et aux interventions humanitaires*. 31<sup>es</sup> Journées du développement, ATM/Université de Rouen.

**Bahadur A.V., Ibrahim M. et Tanner T.**, 2010 - *The Resilience Renaissance? Unpacking of Resilience for Tackling*. Strengthening Climate Resilience Discussion Paper 1, Brighton, Institute of Development Studies (IDS). <http://www.ids.ac.uk/idspublication/the-resilience-renaissance-unpacking-of-resilience-for-tackling-climate-change-and-disasters1>

**Ballet J. et Guillon R. (dir.)**, 2003 - *Regards croisés sur le capital social*. Paris : L'Harmattan.

**Banque mondiale**, 2013 - *World development report 2014, Risk and opportunity, managing risk for development*. Washington DC : Banque mondiale.

**Bathfield B., Gasselin P., Lopez-Ridaura S. et Vandame R.**, 2013 - "A flexibility framework to understand the adaptation of small coffee and honey producers facing market shocks". *The Geographical Journal*, vol. 179, n° 4, p. 356-368.

**Béné C.**, 2013 - *Towards a quantifiable measure of resilience*. IDS Working Paper, n° 434, Brighton: Institute of Development Studies, Poverty and Inequality Research Cluster.

**Béné C. et al.**, 2011 - "Testing resilience thinking in a poverty context: Experience from the Niger River basin". *Global Environmental Change*, vol. 21, n° 4, p. 1173-1184.

**Béné C., Frankenberger T. et Nelson S.**, 2015 - *Design, monitoring and evaluation of resilience interventions: conceptual and empirical considerations*. IDS Working Paper, n° 459, Brighton, Institute for Development Studies.

**Béné C., Godfrey Wood R., Newsham A. et Davies M.**, 2012 - *Resilience: new utopia or new tyranny? Reflection about the potentials and limits of the*

*concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes*. IDS Working Paper n° 405, Brighton, Institute for Development Studies, 61 p.

**Bidou J.-E. et Droy I.**, 2009 - « Décrire la construction temporelle des vulnérabilités : observatoires ruraux et analyse historique des moyens d'existence dans le sud malgache ». In : A. Peltier et S. Beccera, *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. Paris : L'Harmattan, p. 155-170.

**Blaikie P., Cannon T., Davis I. et Wisner B.**, 1994 - *At Risk: Natural hazards, people's vulnerability and disasters*. Londres : Routledge.

**Bonnet B. et Guibert B.**, 2012 - *Vulnérabilités et efforts d'adaptation des familles de pasteurs face aux crises récurrentes, Enseignements tirés de l'analyse de l'activité pastorale dans les trajectoires familiales*, IRAM-ANR « Vulnérabilité, Milieu, Climat et Société »-ECLiS, <https://www.iram-fr.org/ouverturepdf.php?file=615.pdf>

**Bonte A.**, 2015 - *The "Caisse de résilience" approach*. FAO.

**Bosc P.-M. et al. (coord.)**, 2015 - *Diversité des agricultures familiales*. Versailles : Éditions Quae « Nature et Société ».

**Boudreau T. (dir.)**, 2008 - *Practitioners' Guide to Household Economy Approach*. Regional Hunger and Vulnerability Programme-Save the Children-The Food Economy Group, février. <http://www.savethechildren.org.uk/resources/online-library/practitioners%E2%80%99-guide-household-economy-approach>

**Bowman D.**, 2010 - *Sen and Bourdieu: understanding inequality*. Social Policy Working Paper, n° 14, Melbourne : The Centre for Public Policy.

**Braun A.R. et al.**, 2005 - *A Global Survey and Review of Farmer Field School Experiences*. Nairobi : International Livestock Research Institute.

**Cabell J.F. et Oelofse M.**, 2012 - "An indicator framework for assessing agroecosystem resilience". *Ecology and Society*, vol. 17, n° 1, p. 18. <https://www.ecologyandsociety.org/vol17/iss1/art18/>

**Cannon T.**, 2008 - *Reducing people's vulnerability to natural hazards communities and resilience*. WIDER Research Paper n° 34, Bonn : UNU-WIDER.

**Cantoni C. et Lallau B.**, 2010 - « La résilience des Turkana. Une communauté de pasteurs kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques ». *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2. <https://developpementdurable.revues.org/8497>

**Carter M.R. et Barrett C.B.**, 2006 - "The economics of poverty traps and persistent poverty: An asset-based approach". *Journal of Development Studies*, vol. 42, n° 2, p. 178-199. [www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00220380500405261](http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00220380500405261)

**Cassidy, C. M.**, 1987 - "World view conflict and toddler malnutrition: change agent dilemma". In : N. Scheper-Hughes (dir.), *Child survival*. Dordrecht: D. Reidel, p. 293-324.

**Chambers R. et Conway G.R.**, 1991 - "Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21<sup>st</sup> century", *IDS Discussion Paper*, n° 296, Brighton, Institute of Development Studies.

**Choptiany J. et al.**, 2015 - *Self-evaluation and holistic assessment of climate resilience of farmers and pastoralists (SHARP)*. Rome : FAO.

**Collier P.**, 2010 - *The Plundered Planet: How to Reconcile Prosperity with Nature*. Londres : Allen Lane, chap. 10, p. 216.

**Commission européenne**, 2012 - *The European Union approach to resilience: lessons learnt from food security crisis*. Bruxelles : Commission européenne, 3 octobre.

**Constas M.A., Frankenberger T.R. et Hoddinott J.**, 2014 - *Resilience Measurement Principles. Toward an Agenda for Measurement Design*, Resilience Measurement Technical Working Group, Technical Series n° 1, Food Security Information Network, Rome : FAO-WFP.

**Couty P.**, 1989 - « Risque agricole, périls économiques ». In : M. Eldin et P. Milleville (dir.), *Le risque en agriculture*. Bondy : Éditions de l'ORSTOM, p. 561-568.

**Darnhofer I., Bellon S., Dedieu B. et Milestad R.**, 2010 - "Adaptiveness to enhance the sustainability of farming systems. A review", *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 30, n° 3, p. 545-555. DOI: 10.1051/agro/2009053

**Davies S.**, 1993 - "Are Coping Strategies a Cop Out?". *IDS Bulletin*, vol. 24, n° 4, p. 60-72.

**De Schutter O.**, 2014 - *Final report: The transformative potential of the right to food*. Report of the Special Rapporteur on the right to food, 24 janvier, Nations unies, Conseil des droits de l'homme, 25<sup>e</sup> session.

**Dedieu B. et Ingrand S.**, 2010 - « Incertitude et adaptation : cadres théoriques et application à l'analyse de la dynamique des systèmes d'élevage ». *Inra Productions animales*, vol. 23, n° 1, p. 81-90.

**Dercon S.**, 2005 - *Vulnerability: a micro perspective*. QEH Working Papers Series, n° 149, Oxford : University of Oxford. <http://www3.qeh.ox.ac.uk/pdf/qehwp/qehwps149.pdf>

**Desjeux D.**, 1987 - *Stratégies paysannes en Afrique noire. Le Congo, Essai sur la gestion de l'incertitude*. Paris : L'Harmattan « Alternatives paysannes ».

**Devereux S.**, 2003 - *Conceptualizing destitution*. IDS Working Paper, n° 216, Brighton : Institut of Development Studies.

**Dubois J.L. et Droy I.**, 2001 - *L'observatoire : un instrument pour le suivi de la pauvreté*. Document de travail n° 59, Groupe d'économie du développement, Université Montesquieu Bordeaux IV.

**Dufumier M. et Lallau B.**, 2010 - « Agriculture et développement durable ». In : B. Zuindeau (dir.), *Développement durable et territoire*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, chap. 29, p. 351-361.

**FAO**, 2011 - *Resilient livelihoods: disaster risk reduction for food and nutrition security*. Rome : FAO. <http://www.fao.org/3/a-i3270e.pdf>

— 2013a - *Resilience measurement technical note*. <http://www.fao.org/3/a-i4102e.pdf>.

— 2013b - *Climate-smart agriculture, Sourcebook*. Rome : FAO. <http://www.fao.org/docrep/018/i3325e/i3325e.pdf>

— 2015 - *Achieving Zero Hunger. The critical role of investments in social protection and agriculture*. Rome: FAO. [www.fao.org/3/a-i4951e.pdf](http://www.fao.org/3/a-i4951e.pdf)

**Ferraton N. et Touzard I.**, 2009 - *Comprendre l'agriculture familiale. Diagnostic des systèmes de production*. Versailles : Éditions Quae.

**Frankenberger T., Constan M., Nelson S. et Starr L.**, 2014 - *Current approaches to resilience programming among nongovernmental organizations*. IFPRI, 2020 Conference Paper 7, 17-19 mai, Addis Abeba-Washington (D.C.) : International Food Policy Research Institute (IFPRI) <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/128167>

**Gastellu J.M.**, 1980 - « Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? ». *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences humaines*, vol. 17, n° 1-2, 1980, p. 3-11.

**Grünewald F.**, 2014 - « La résilience et les ONG ». In : J.M. Châtaigner (dir.), *Fragilités et résilience, Les nouvelles frontières de la mondialisation*. Paris : Karthala, p. 221-228.

**Grünewald F. et Warner J.**, 2012 - « La résilience : concept porteur ou mot à la mode ? ». *Humanitaires en mouvement*, n° 10, p. 1-5.

**Hall P.A. et Lamont M.**, 2013 - *Social Resilience in the Neoliberal Era*. New York : Cambridge University Press.

**Hampshire K.R., Panter-Brick C., Kilpatrick K. et Casiday R.**, 2009 - “Saving lives, preserving livelihoods: Understanding risk, decision-making and child health in a food crisis”. *Social Science & Medicine*, n° 68, p. 758-765. doi: 10.1016/j.socscimed.2008.11.014.

**Hart C.S.**, 2013 - *Aspirations, education and social justice, applying Sen and Bourdieu*. Londres : Bloomsbury.

**Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM)**, 2013 - *Dispositifs de filets de sécurité sociaux en Afrique de l'Ouest : soutenir l'émergence de dispositifs nationaux préventifs*. Note thématique n° 7, Paris : IRAM.

**Jaspars S. et O'Callaghan S.**, 2010 - “Livelihoods and protection in situations of protracted conflict”. *Disasters*, vol. 34, n° 2, p. 165-182.

**Joseph J.**, 2013 - “Resilience as embedded neoliberalism: a governmentality approach”. *Resilience*, vol. 1, n° 1, p. 38-52.

**Keck M. et Sakdapolrak P.**, 2013 - “What is social resilience? Lessons learned and ways forward”. *Erdkunde*, vol. 67, n° 1, p. 5-19. DOI: 10.3112/erdkunde.2013.01.02

**Lallau B.**, 2011 - « La résilience, moyen et fin d'un développement durable ? ». *Éthique et économique/Ethics and Economics*, vol. 8, n° 1, p. 168-185.

— 2012 - « Land grabbing versus investissements fonciers à grande échelle. Vers un "accaparement responsable ?" ». *L'homme et la Société*, vol. 183-184, n° 1, p. 15-34. <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2012-1-page-15.htm>

**Lallau B. et Droy I.**, 2014 - « Qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Concepts, méthodes, illustrations ». In : J.-M. Chataigner (dir.), *Fragilités et résilience : les nouvelles frontières de la mondialisation*, chap. 9, Paris : Karthala « Hommes et sociétés ».

**Lallau B. et Thibaut E.**, 2009 - « La résilience en débat : Quel devenir pour les agriculteurs en difficulté ? ». *Revue d'études en agriculture et environnement*, vol. 90, n° 1, p. 79-102.

**Léon V.**, 2014 - « Éthiopie : des programmes d'aide prometteurs et innovants ». In : J.-M. Châtaigner (dir.), *Fragilités et résilience : les nouvelles frontières de la mondialisation*, chap. 24, Paris : Karthala « Hommes et sociétés », p. 385-402.

**Levine S.**, 2014 - *Assessing resilience: why quantification misses the point*. HPG Working Paper, Londres: Overseas Development Institute (ODI).

**Merrien F.-X.**, 2013 - « La protection sociale comme politique de développement : un nouveau programme d'action international ». *Revue internationale de politique de développement*, vol. 4, n° 2, p. 68-88. <https://poldev.revues.org/1519>

**Milleville P.**, 1989 - « Risque et pratiques paysannes : diversité des réponses, disparité des effets ». In : M. Eldin et P. Milleville (dir.), *Le risque en agriculture*, Bondy : Éditions de l'ORSTOM, p. 179-186.

**Mollard E.**, 1999 - « L'innovation est-elle risquée ? Un point de vue agro-économique ». In : J.P. Chauveau, M.C. Cormier Salem et E. Mollard (dir.), *L'innovation en agriculture*, Bondy : IRD Éditions, p. 43-64.

**Mortimore M.J.**, 1989 - *Adapting to drought: farmers, famines and desertification in West Africa*. Cambridge : Cambridge University Press.

**Muñoz E.**, 2013 - *The New Alliance: A new direction needed Reforming the G8's public-private partnership on agriculture and food security*. Briefing Note, Oxford : Oxfam.

**Nations unies, United Nations International Strategy for Disaster Reduction (UNISDR)**, 2005 - *Hyogo Framework for Action 2005-2015*, World Conference on Disaster Reduction, 18-22 janvier, Kobe/Hyogo, Genève : UNISDR.

**Pain A. et Levine S.**, 2012 - *A conceptual analysis of livelihoods and resilience: addressing the 'insecurity of agency'*. HPG Working Paper, Humanitarian Policy Group, Londres : Overseas Development Institute.

**Pingali P., Alinovi L. et Sutton J.**, 2005 - "Food security in complex emergencies: Enhancing food system resilience". *Disasters*, vol. 29, n° 1, p. 5-24. <http://dx.doi.org/10.1111/j.0361-3666.2005.00282.x>

**Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)**, 2014 - *Human Development Report 2014, Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience*. New York : PNUD.

**Revet S.**, 2009 - « Vivre dans un monde plus sûr, Catastrophes "naturelles" et sécurité globale ». *Cultures & Conflits*, vol. 75, n° 3, p. 33-51. <https://conflits.revues.org/17693>

—, 2011 - « Penser et affronter les désastres un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales ». *Critique internationale*, vol. 52, n° 3, p. 157-173. <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2011-3-page-157.htm>

**Robert P.**, 2014 - *Mesurer la résilience des ménages ruraux sénégalais : trajectoires et seuils de moyens d'existence*. Journées de la Société française d'économie rurale (SFER), Grenoble.

**Rousseau S.**, 2005 - *L'analyse de la vulnérabilité par l'approche des capacités : Le cas des villages ruraux de Madagascar*. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

**Sen A.**, 1993 - "Positional objectivity". *Philosophy and Public Affairs*, vol. 22, n° 2, p. 126-145.

—, 1999 - *Development as freedom*. Oxford : Oxford University Press.

**Sexton D.**, 2014 - *À quelles conditions l'agriculture contractuelle peut-elle favoriser les agricultures paysannes du Sud ? Rapport annuel sur l'agriculture contractuelle – C2A*, Paris : Coordination Sud.

**Tirivayi N., Knowles M. et Davis B.**, 2013 - *The interaction between social protection and agriculture, a review of evidence*. Protection to production project, Rome : FAO.

**Tisseron S.**, 2008 - *La résilience*. Paris : Presses universitaires de France (« Que sais-je ? », n° 3785).

**Twigg J.**, 2009 - *Characteristics of a disaster resilient community. A guidance note, Version 2*. Aon Benfield UCL Hazard Research Centre, Londres : University College London.

**United States Agency for International Development (USAID)**, 2012 - *Building resilience to recurrent crisis. USAID policy and program guidance*. Washington: USAID. <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/USAIDResiliencePolicyGuidanceDocument.pdf>.

**Venton C.C. et al.**, 2012 - *The economics of early response and disaster resilience: Lessons from Kenya and Ethiopia*, Economics of Resilience Final Report, Rome : FAO, [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/drought/docs/Econ-Ear-Rec-Res-Full-Report%20.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/drought/docs/Econ-Ear-Rec-Res-Full-Report%20.pdf)

**Walker B.H., Holling C.S., Carpenter, S.R. et Kinzig, A.P., 2004** - "Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems". *Ecology and Society*, vol. 9, n° 2, p. 5. <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5/>

**Winderl T., 2014** - *Disaster Resilience Measurements. Stocktaking of ongoing efforts in developing systems for measuring resilience*. New York : Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). <http://www.preventionweb.net/go/37916>

---

## | Résumé |

---

Cet article interroge la figure du « paysan résilient », telle qu'elle est mise en avant dans les discours actuels de nombreux bailleurs. Les questions de la gestion des risques et de l'adaptation étant étudiées depuis fort longtemps en agriculture, qu'apporte alors la notion de résilience ? Quels défis méthodologiques pose-t-elle ? Quelle articulation peut-on faire avec des analyses en termes de soutenabilité, à l'échelle d'un territoire par exemple ? Et au final, quelle mise en politique induit-elle ? Autant d'interrogations qu'il est nécessaire d'aborder de front, pour faire de ce « paysan résilient » autre chose qu'au mieux une poétique métaphore, au pire un nouvel alibi pour le désengagement.

**Mots-clés :** Résilience, paysan, développement agricole, société rurale, politiques de développement, risques, vulnérabilité, sécurité alimentaire, pauvreté.

---

## | Abstract |

---

### **In search of the resilient peasant. Reflections on a fashionable notion**

*This article questions the figure of the "resilient peasant", as recently used in many donor discourses. While issues of risk management and adaptation in agriculture have been studied for a long time, is there anything new with this concept of resilience? What methodological challenges does it pose? What linkage can be done with sustainability framework, at the scale of a territory for example? And finally, what policy-setting does it induce? Those questions must be addressed, in order not to make this "resilient peasant" just a poetic metaphor or a new alibi for disengagement.*

**Keywords:** Resilience, peasant, agricultural development, rural society, development policies, risk, vulnerability, food security, poverty.